

source de toute vérité, elle est la maison de la foi, elle est le vrai temple de Dieu. Celui qui n'y entre point, ou qui en sort, après y être entré, ne peut avoir aucune espérance de la vie et du bonheur éternels." Mais c'est surtout saint Cyprien qui a établi cette doctrine en détail et dans les termes les plus forts. Nous ne pouvons nous refuser à citer le passage suivant de son ouvrage sur l'unité de l'Eglise, c. 7 : " Quiconque se sépare de l'Eglise et s'unit à une adulteresse est exclu des promesses de l'Eglise. Et celui qui abandonne l'Eglise du Christ n'obtiendra pas la récompense du Christ. Cet homme est un étranger, un profane, un ennemi. Celui qui n'a pas l'Eglise pour mère ne peut avoir Dieu pour père. *S'il avait été possible d'échapper au déluge sans être dans l'arche de Noé, il serait possible aussi d'être sauvé sans se trouver dans l'Eglise.* Le Sauveur parle et dit : " Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Celui donc qui rompt l'union et la paix de l'Eglise agit contre Jésus-Christ. Celui qui amasse hors de l'Eglise, dissipe l'Eglise de Jésus-Christ. " Mais ce ne sont pas là les opinions de quelques hommes ; ces paroles expriment la doctrine de l'Eglise catholique. " Celui qui veut être sauvé, dit le symbole de saint Athanase, doit avant tout la foi catholique ; celui qui ne la conserve pas pure et sans tache sera perdu pour l'éternité. " Le concile de Trente dit que la foi catholique est celle sans laquelle il n'est pas possible de plaire à Dieu ; le symbole de Pie IV dit la même chose, et dans le Catéchisme romain (part. I. art. 9) on lit : " L'Eglise est appelée universelle aussi, par la raison que tous ceux qui veulent être sauvés doivent y entrer, de même que, lors du déluge, tous ceux qui étaient hors de l'arche périrent. " Comme motif on indique que cette Eglise est la seule qui soit gouvernée par le Saint-Esprit, tandis que toutes les autres associations religieuses, qui prétendent être des Eglises, étant dirigées par l'esprit du démon, doivent nécessairement tomber dans les erreurs les plus funestes. C'est là la doctrine catholique d'après les écrits symboliques. Si nous en recherchons la signification, nous trouvons qu'elle exclut du bonheur éternel non-seulement les incrédules, mais encore les hérétiques. Quant au sens du premier de ces mots, il n'est pas nécessaire de l'expliquer. Pour ce qui regarde les hérétiques, ce ne sont pas, dans le langage de l'Eglise, tous ceux qui entretiennent des opinions erronées, mais seulement ceux qui défendent

opiniâtement leur erreur, au mépris de l'autorité de l'Eglise. " Ceux-là, dit saint Augustin, qui défendent leur opinion, quelque erronée, quelque fausse qu'elle soit, sans y mettre de l'opiniâtreté, ne doivent pas être comptés au nombre des hérétiques, surtout quand ils ne l'ont pas inventée avec une orgueilleuse hardiesse, mais qu'ils l'ont reçue de parents séduits eux-mêmes, et quand, cherchant la vérité avec tout le soin possible, ils sont prêts à l'adopter dès qu'ils l'auront trouvée. " Ce point a été très-souvent discuté dans la querelle avec les donatistes, et le passage de saint Augustin a été introduit dans le code du droit canon (c. XXIV, 9, 3, c. XXIX). Le Catéchisme romain s'exprime dans le même sens : " Il ne faut pas appeler hérétique, dit-il, quiconque s'est trompé sur un article de foi, mais seulement celui qui, au mépris de l'autorité de l'Eglise, soutient avec opiniâtreté des opinions impies. " Dans le langage théologique adopté aujourd'hui, ces derniers s'appellent des hérétiques *formels*, en opposition aux hérétiques *matériels*, qui sont dépourvus de la perversité naturelle à l'hérésie et au schisme. Quant à ces derniers, l'Eglise ne prétend point les juger. S'ils se montrent disposés à admettre ce que l'Eglise enseigne, dès qu'ils en seront convaincus, ils ne sont séparés d'elle qu'en apparence et demeurent, dans le for intérieur, membres de l'Eglise ; ils n'en sont pas moins privés de beaucoup de moyens de salut et de grâce, et il leur est par conséquent beaucoup plus difficile de se sauver qu'aux membres effectifs de la véritable Eglise. C'est pour cela que les Pères de l'Eglise, comme par exemple saint Augustin, dans son Sermon *De tempore*, et saint Ambroise, dans sa LXXXIV Epître, ne peuvent trouver des couleurs assez éclatantes pour peindre combien il est heureux d'être un chrétien catholique. Aussi faut-il regarder comme une grâce spéciale d'avoir été élevé dès l'enfance dans la foi catholique, puisque pour ceux qui n'ont pas eu ce bonheur la difficulté de rentrer dans la communion de l'Eglise catholique s'accroît ordinairement avec les années. Et c'est encore une des principales raisons pour lesquelles l'Eglise désapprouve les mariages mixtes, car ils exposent au danger de la séduction non-seulement les parties catholiques qui contractent ces unions, mais encore leurs descendants. Or, quoique l'Eglise ne déclare pas qu'il soit absolument impossible à ceux qui ne lui appartiennent pas extérieurement de se sauver, elle n'en reste pas moins la seule qui puisse assurer le salut, puisque, si ceux